

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

SUD AQUITAINE Observations techniques Vigne N°4 – 16 Avril 2025

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Sud Aquitaine et Gascogne (32,40,64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

## → L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen



Risque fort

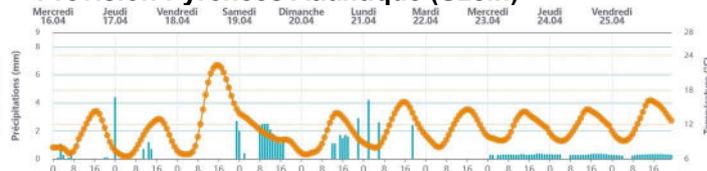
Physiologie	Météo	Tordeuse	Escargots	Mildiou	Oïdium	Black-rot	Engrais verts	Nos solutions d'exploitation
1-2 F à 5-6 F étalées	Pluie 17 au 22 /04	Poser piège, Vol en cours, 1er œuf	Montée dans les ceps, ↗ avec retour pluie	Risque en ↗, contamination décrite	Risque faible,	risque faible à nul, peut devenir fort selon pluies	Croissance active, en cours de destruction	Végétal Signals®, Weenat®, Ventigel®, Bougie Stopgel®, Pel102®

## → MÉTÉOROLOGIE

### Prévision Gers (Eauze)



### Prévision Pyrénées Atlantique (Uzein)



Milieu de semaine frais et couvert. Vendredi, regain de douceur et ciel s'ennuageant avant des averses orageuses en fin de journée. Puis, retour d'un temps instable et frais avec des averses parfois soutenues au moins jusqu'à lundi. Les prévisions météorologiques sont d'une fiabilité très limitée.

## → PHÉNOLOGIE

Bourgeon dans le coton	Pointe verte	Éclatement bourgeons	2-3 feuilles étalées	5-6 feuilles étalées	BF Agglomérés	BF séparés
Global	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La pousse de la vigne s'est encore accélérée jusqu'à ce lundi et tend à ralentir avec la fraîcheur. Les stades moyens vont de 1-2 feuilles étalées à 4-5 feuilles étalées. Dans les zones et parcelles précoces, les stades 5-6 feuilles (inflorescences visibles) sont déjà constatés. La sortie est globalement homogène et régulière, hormis sur les pliages tardifs pour lesquels l'acrotonie reste présente. Dans certaines parcelles, il s'observe parfois 3 inflorescences/rameau. Les pampres apparaissent.

## → Débourrement 2025 : analyse des données climatiques (Weenat)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°4 : 16/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

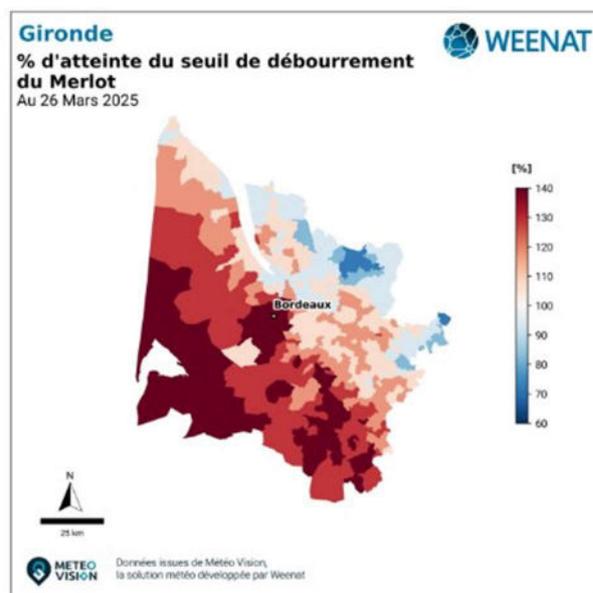
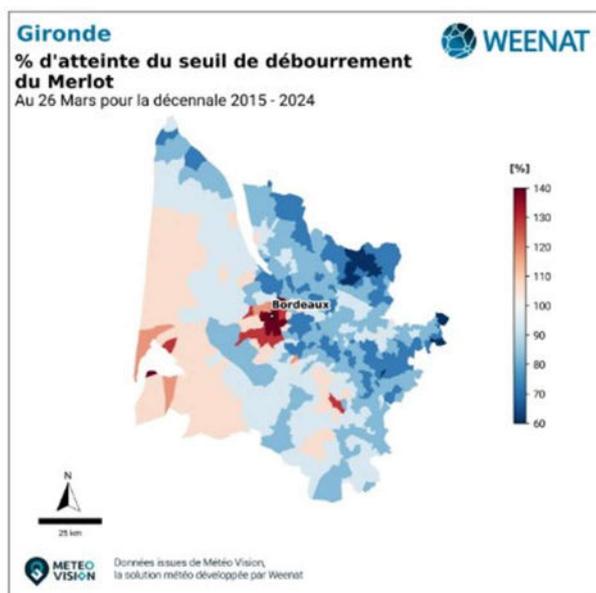
# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

En date du 9 avril 2025, nous observons une évolution significative des sommes thermiques et du débourrement sur l'ensemble du territoire français. Les cépages de Merlot en Gironde avaient complètement débourré, comme c'est d'ailleurs le cas pour la plupart des cépages du Sud-Ouest (hors taille ou cépage tardifs).

L'examen comparatif des cartes de sommes thermiques au 9 avril 2025 par rapport à la moyenne sur dix ans (2015-2024) met en évidence diverses tendances significatives. Tandis que les données de mars indiquaient une carence thermique généralisée, la situation s'est en partie stabilisée avec la progression du printemps.

Les températures sur la façade atlantique montrent désormais des chiffres notables, dépassant les 100°C, plus particulièrement dans le Sud-Ouest où certaines régions excèdent les 140°C.

## Focus sur le pourcentage d'atteinte du débourrement du cépage Merlot, en Gironde au 26/03/2025



% de seuil d'atteinte du débourrement du Merlot au 26 mars pour la décennale 2015 – 2024      % de seuil d'atteinte du débourrement du Merlot au 26 mars 2025

L'analyse des cartes par communes pour le Merlot en Gironde révèle une situation atypique en 2025. Contrairement au refroidissement observé sur l'ensemble du territoire français, ce département présente une accélération significative du débourrement de ce cépage.

Ce pourcentage est calculé à partir des sommes thermiques cumulées, qui déterminent si les conditions nécessaires au développement des bourgeons sont réunies. Pour le merlot, le seuil théorique est de 59 °C par jour, selon les valeurs mentionnées dans la bibliographie.

Au 26 mars 2025, le pourcentage moyen d'atteinte du seuil de débourrement atteint 113 % contre 88 % pour la moyenne décennale 2015-2024, soit une augmentation de plus de 25 points.

## → DEMARRAGE DE LA VIGNE A SURVEILLER :

A cette période du démarrage de la végétation, de faibles niveaux d'énergie dans les vignes demeurent un risque important pour le cycle nutritionnel des vignes, et notamment pour l'assimilation de N, P et K.

**Un soutien nutritionnel par voie foliaire sera opportun dès le stade 4-5 feuilles de la vigne.**

## → TORDEUSES

**La confusion sexuelle doit être posée.**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !**

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°4 : 16/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Ce début de semaine les captures de papillon d'Eudemis se poursuivent dans le Gers (Cazaubon, Gondrin), Madiran et Jurançon. Tout comme en Gironde où les 1ers œufs ont été détectés.

**Si vous souhaitez participer à notre réseau de piégeage vers de grappes, faite nous le savoir**

## → CHENILLES MANGE-BOURGEONS

La croissance de la vigne gomme et limite les dégâts de mange-bourgeons.

Les signalements ont été plus importants qu'en 2024.

Il peut s'agir de noctuelles, boarmies, géomètres, etc, au stade de chenilles qui s'attaquent plus particulièrement aux bourgeons et jeunes feuilles.

Seuil indicatif de risque : 15 % de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé.

## → ERINOSE

Sur les parcelles sensibles, les dommages peuvent se manifester très tôt, dès le stade pointe verte.

Des galles peuvent être observées sur les premières feuilles à la base des rameaux. Suite à des attaques majeures au printemps, l'érinose peut entraver la croissance des jeunes plants et entraîner un avortement des fleurs.

La gestion du risque dans les zones les plus vulnérables se base sur un contrôle précoce et la possibilité d'utiliser des méthodes de luttés biocontrôles. Premiers symptômes observés.

## → ESCARGOTS

Les populations d'escargots restent importantes de la zone Armagnac à la zone Béarn, en passant par les Landes et Tursan.

L'activité des escargots dans le Gers est forte avec 19 Escargots type "Petit gris" par dispositif au sol. La présence d'individus dans les ceps est en hausse (moyenne 11/cep dans le Gers).

100% des parcelles observées de la zone présentent des ravageurs. La situation à Cazaubon, Magnan, Lectoure et Gondrin est toujours dans le rouge. La reprise en végétation de la vigne est bien avancée, ainsi il ne faut pas relâcher ses efforts et rester vigilant lorsque la situation l'impose.

Les conditions restent favorables et d'autant plus, avec un retour des pluies pour le week-end à venir.



Figure 1 Petit gris



Theba pisana

## → EXCORIOSE

La période de réceptivité va généralement du stade éclatement du bourgeon au stade 2-3 feuilles étalées, mais dans des conditions favorables elle peut se prolonger jusqu'à 6-8 feuilles étalées. La protection doit être raisonnée de façon à couvrir en préventif les périodes pluvieuses.

Si après la taille de cet hiver, des symptômes sont présents sur les bois, cela signifie que l'inoculum local est disponible.

Surveiller les parcelles atteintes cette année, avec des niveaux de présence importants ou les parcelles ayant un historique excoriose connue, les stratégies d'intervention se raisonnent sur les 1ers traitements et avant des pluies qui peuvent être sources de contamination.



## → MILDIOU

Sur un grand nombre de zones, une partie des œufs a acquis une maturité en moins de 24h.

### Conditions nécessaires aux contaminations :

- les oeufs d'hiver doivent être mûrs :
- la vigne est sensible dès le stade 2-3 feuilles vertes: le stade est ou va être rapidement atteint dans la majorité des parcelles au vue des conditions météorologiques.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°4 : 16/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Les flux de chaleurs ressentis par la plante et le champignon sont moins favorables avec la fraîcheur actuelle. Une hausse des T°c éphémère est attendue vendredi, puis reprise de la fraîcheur dès samedi et sur une partie de la semaine prochaine.

Une série de pluies est annoncée à partir du 17/04 au soir (orage ?) et les jours suivants. A date, le stock d'oospores matures disponible serait limité mais sera en hausse avec le début des prochaines pluies.

Un stock de macronidies, bien que limité, pourrait toutefois générer des projections de spores au moins jusqu'au 21/04, selon le modèle.

A venir, le niveau de risque est caractérisé comme moyen et dépendra des hauteurs de pluies, des secteurs et des stades des parcelles. Cela pourrait, produire localement, dès 4 mm un risque de contamination pré-épidémiques sur vignes réceptives, voire épidémique sur des pluies plus conséquentes.

	12/4	13/4	14/4	15/4	16/4	17/4	18/4	19/4	20/4	21/4
St Christophe des Bardes	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Martillac	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Lamarque	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
St Seurin de Cadourne	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Teuillac	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Pellegrue	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Omet	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Preignac	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Baron	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Pomport	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange

## → OIDIUM

La proportion de cléistothèces qui libérerait les ascospores augmente. Le niveau de risque actuel d'infection de l'oïdium est faible mais en probable hausse avec les perturbations annoncées. La dynamique de la maladie dépend de la température et de l'humectation.

	12/4	13/4	14/4	15/4	16/4	17/4	18/4	19/4	20/4	21/4
Condom	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Eauze	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Nogaro	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Madiran	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Monein	Vert	Orange	Vert	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Bellocq	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Geaune	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert

Les derniers événements de libération d'ascospores des cléistothèces, ont pu se produire depuis le 13 et 15/04 en particulier secteur Jurançon. Des contaminations primaires de plus ou moins fortes ampleurs seraient décrites par le modèle à partir du 17/04 sur le Gers, Monein. Le niveau de risque est faible et serait en hausse sur le Sud Aquitaine dans les jours à venir. Il dépendra de la réceptivité des parcelles et de leurs sensibilités.

## → BLACK-ROT

A date, 30% de cet inoculum serait disponible.

Sur des sites ayant atteints le stade de réceptivité, les premières contaminations potentielles de très faibles ampleurs se seraient produites le 13/04, avec une intensité moyenne et quasi identique sur le Sud Aquitaine. Le risque à venir serait encore faible mais à ne pas sous-estimer, car avec les futures pluies annoncées et selon leurs intensités, des contaminations pourraient se produire. La tendance du risque serait à la hausse.

Dans les parcelles historiquement sensibles, la présence de baies momifiées représente une source d'infection pour des contaminations futures. On retrouve souvent ces grappes momifiées sur les vignes taillées en TRP sans reprise manuelle.

	12/4	13/4	14/4	15/4	16/4	17/4	18/4	19/4	20/4	21/4
Condom	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Eauze	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Nogaro	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Madiran	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Monein	Vert	Orange	Orange	Vert						
Bellocq	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Geaune	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert

## → GESTION DU SALISSEMENT

Le travail mécanique sous le rang se poursuit. Maintenant que la vigne est réceptive, attention aux interventions mécaniques sous le cavillon, car le travail du sol et ou les tontes remontent des spores de mildiou et peuvent augmenter le risque de plus fortes contaminations de début de parcours.

Sans intervention à date, on observe que les cavillons sont +/- fortement resalis et la météo actuelle favorise le développement des adventices.

Le Ray-grass arrive à fin tallage, début montaison. Les dicotylédones comme géranium, séneçon, moutarde, véronique, soucis, érigerons sont déjà bien présents voire en fleur.

Si l'herbe est trop dense et haute, sur sol bien ressuyé, privilégier les tontes inter-ceps afin de ne pas se laisser envahir par la végétation.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°4 : 16/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Le désherbage chimique sera à gérer en fonction des produits choisis et à adapter aux stades des adventices présentes. Surveiller le stade de débourrement de la vigne en lien avec les limites d'utilisations de certaines substances actives (Flumioxazine).

## → GESTION DU VIGNOBLE

Reste encore des tailles tardives prévues sur les zones gélives. Quelques travaux de pliage sont en cours sur les parcelles sujettes au gel. Le carassonnage se termine. Le broyage des sarments s'achève.

Les épandages d'engrais et d'amendement sont en cours.

Les premières plantations ont débuté.

Les engrais verts d'automne, bien installés, développent encore leurs biomasses aériennes. Les destructions ont débuté.

### 👉 Entre le 16 mars et le 15 août, la taille des haies est à proscrire

A partir de la mi- mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août (*sauf dérogation départementale*).

## → SOLUTIONS EVV DE PILOTAGE AU VIGNOBLE

Offre Hydroscore, Mildioscore, Matuscore

VEGETAL SIGNALS®



OAD de modélisation

MOVIDA GRAPEVISION®



Stations météo connectées

WEENAT®



Gels modérés, une solution foliaire à appliquer 12h à 48h avant le gel.

PEL102®



• Lutte contre le gel,

BOUGIES STOPGEL®



Système de lutte actif contre le gel.

TOUR VENTIGEL®



## → ENTRETENIR LES PULVÉRISATEURS

Durant la campagne d'application :

- Vérifiez régulièrement le fonctionnement du pulvérisateur: détection de fuites, état des buses, manomètre.
- Rincez la cuve à la fin de chaque journée de travail ou avant chaque changement de produit.
- Changez la ou les buses si le débit présente une variation individuelle de + ou - 10 % du débit nominal.
- Lavez l'extérieur du matériel sur une aire appropriée et non connectée aux réseaux de collecte des eaux usées ou pluviales.

BIENVENUE SUR MON REGLAGE PULVE



Cette plateforme a pour objectif d'aider les viticulteurs et conseillers techniques souhaitant effectuer le réglage de leur pulvérisateur. Elle est scindée en deux parties : la première (Tout savoir sur...) regroupe les connaissances techniques et réglementaires en lien avec la pulvérisation, la seconde (Je règle mon pulvérisateur) propose des outils de calcul et d'enregistrement utiles lors des différentes étapes du réglage.



*Scannez-moi pour accéder à l'application depuis votre smartphone !*

## → PASS « Petits Investissements »

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)

SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°4 : 16/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

PASS « Petits Investissements » dispositif d'aide aux investissements pilotés par la **Région Occitanie**.

<https://www.laregion.fr/Pass-Petits-investissements-dans-les-exploitations-agricoles>

## → RENOUVELLEMENT CERTPHYTO

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html>

Dans le cadre de la mise en œuvre pratique du moratoire sur le conseil stratégique phytopharmaceutique annoncé par le Président de la République, le texte proroge d'un an la durée de validité des certiphytos octroyés à titre individuel qui arrivent à échéance, à compter du 2 mai 2025.

## → Aide à la réduction définitive du potentiel viticole

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/Aide-nationale-a-la-reduction-definitive-du-potentiel-viticole-suite-aux-consequences-de-l-agression-de-la-Russie-contre-l-Ukraine#:~:text=L%27aide%20nationale%20%C3%A0%20la,d%27une%20demande%20de%20paiement>

La phase de dépôt des demandes de paiement du dispositif d'arrachage viticole est ouverte jusqu'au 3/06/2025 à 12h. Les demandeurs ayant reçu une notification d'octroi de l'aide par FranceAgriMer sont éligibles, il y a plusieurs étapes à réaliser :

- travaux d'arrachage à réaliser sur les parcelles jusqu'au 2/06/2025
- déclaration de l'arrachage au CVI avec la mention "Arrachage Ukraine 2024-2025" à réaliser jusqu'au 2/06/2025 via la plateforme PARCEL : <https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declarations-foncieres-parcel>
- demande de paiement dématérialisée à réaliser jusqu'au 3/06/2025 à 12h.

## → GERS : Vers une réglementation renforcée des épandages d'engrais en 2025

<https://gers.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/vers-une-reglementation-renforcee-des-epandages-dengrais-en-2025/>

## → Note d'information destinée aux utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

Une note, identifiant les points saillants de la réglementation applicable à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en précisant les non-conformités susceptibles d'être constatées lors des contrôles, a été rédigée par le Service régional de l'Alimentation. Elle donne les informations sur les sanctions rattachées à chacune des infractions qui peuvent être relevées.

Consulter la note d'information utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

[https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fc3suw.r.sp1-brevonet%2Fmk%2Fcl%2Ff%2Fsh%2F6rqJfgq8dlR6SwNLTWfBFtl\\_x8l%2FrgZerWzy-Yv3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f724c6f310e08dc3c583a7f%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C638451599970933706%7CUnknwn%7C7C7WfPbGZsb3d8evjWJioiMC4wlJAwMDAIJCQJioiV2luMzIiLCJBTiI6lk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbTCUUMGh4gecukU0ivnSQz7VMqVO3Lq%3D&reserved=0](https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fc3suw.r.sp1-brevonet%2Fmk%2Fcl%2Ff%2Fsh%2F6rqJfgq8dlR6SwNLTWfBFtl_x8l%2FrgZerWzy-Yv3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f724c6f310e08dc3c583a7f%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C638451599970933706%7CUnknwn%7C7C7WfPbGZsb3d8evjWJioiMC4wlJAwMDAIJCQJioiV2luMzIiLCJBTiI6lk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbTCUUMGh4gecukU0ivnSQz7VMqVO3Lq%3D&reserved=0)

Sources	Sites de consultation
BSV	<a href="https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/lagriculture-les-essentiels/bsv/bsv-midi-pyrenees-par-filiere/viticulture">https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/lagriculture-les-essentiels/bsv/bsv-midi-pyrenees-par-filiere/viticulture</a>
Note nationale maladies vigne 2025	<a href="https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2025-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne">https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2025-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne</a>
Site E-phy-Anses	<a href="https://ephy.anses.fr/">https://ephy.anses.fr/</a>
Liste des produits de biocontrôle	<a href="https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole">https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole</a>
Renouvellement de votre Certiphyto	<a href="https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html">https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html</a>
Liste actualisée des équipements anti-dérive	<a href="https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques">https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques</a>

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°4 : 16/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro